

# PROFESSION **ELECTRICIEN** **TRONICIEN**

N°20-2. DIGITAL  
JUILLET 2020

FEDELEC vous offre ces extraits de la revue en avant-première sous format électronique.

Vous pourrez retrouver sous format imprimé l'intégralité de ces articles (et bien d'autres) dans le numéro 20-2 à paraître prochainement...



## Congrès FEDELEC : Même date, changement de lieu

Il était initialement prévu sous le thème Zen Elec, santé et spa au coeur du bien-être thermal des Vosges, il se tiendra donc dans le Sud de la France, en Camargue...

P.2



## EDF enrichit son offre de services

Conscient des difficultés auxquelles de nombreuses entreprises sont confrontées en raison de la crise sanitaire, EDF a lancé le Pack Redémarrage, une offre de services pour faciliter la reprise d'activité des entreprises...

P.5



## Les 12 travaux de FEDELEC

La période de confinement fut chargée pour les équipes de FEDELEC...

P.3



## Préventica confirme ses deux rendez-vous 2020 à la rentrée

Les rendez-vous Préventica sont dédiés depuis 20 ans à l'observation des mutations du travail et aux conditions d'optimisation du ratio conditions de travail/performance des organisations...

P.10



## Le bilan environnemental d'Ecosystem

Dans le but d'aller toujours plus loin dans un recyclage de qualité, Ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage...

P.7



## Championnat « Le Monde de l'Electricité »

Comme tous les ans, début juillet, s'est déroulée la finale du Championnat, mais une finale à distance...

P.11



## Nominations

Alain Griset, Joël Fourny...

P.12 & P.13

# Congrès FEDELEC :

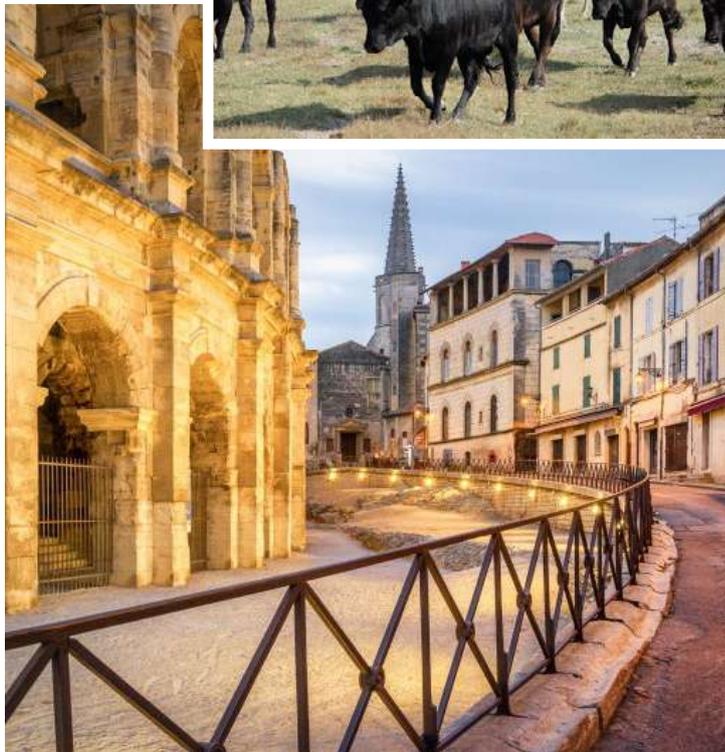
## même date, changement de lieu

**Le Congrès FEDELEC se tiendra du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 octobre 2020 à Arles, entre Provence et Camargue.**

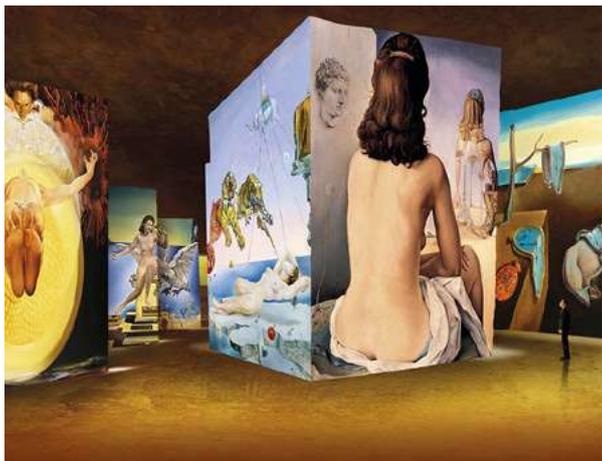
Il était initialement prévu sous le thème Zen Elec, santé et spa au cœur du bien-être thermal des Vosges. Le contexte hôtelier (un seul et unique bâtiment et des salles de restauration ne répondant pas aux critères de distanciation) a conduit FEDELEC à changer le lieu.

La santé restant au cœur de nos rencontres, notre prochain congrès se tiendra donc dans le Sud de la France, entre Provence et Camargue. Rendez-vous près de la ville d'Arles, dans une structure offrant des logements individuels, des salles de restauration vastes et une possibilité d'organiser des échanges en plein air.

Au programme, le point sur nos travaux et des ateliers thématiques avec l'intervention de nos partenaires : la santé, la sécurité, le bien-être, le travail, l'expertise de nos métiers...



Mais aussi des moments de détente : manades avec animations taureaux, soirée paella gitane, visite des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Aigues-Mortes, des Carrières de Lumière aux Baux de Provence avec l'accès à une exposition exceptionnelle sur Dali et Gaudi...



# FEDELEC

PROFESSIONS ELECTRICIENS ELECTRONICIENS

La Fédération Nationale des Professionnels Indépendants des métiers de ...

- Electricité
- Electronique
- Equipements
- Sécurité
- Communications
- Maîtrise de l'énergie
- Electroménager
- Multimédia
- Installation
- Réparation-SAV...

**Réunir  
Informer  
Former  
Conseiller  
Représenter  
Défendre  
Promouvoir...**

ADHÉRENTS **cnams** FABRICATION & SERVICE **www.fedelec.fr** ADHÉRENTS **U2P** UNION DES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DE LA PRODUCTION

FEDELEC - 1 Place Uranie - 94345 JOINVILLE LE PONT Cedex - Tél. 01 43 97 31 30 - Fax 01 43 97 32 79 - Mail : federation@fedelec.fr

# Les 12 travaux de FEDELEC (suite)

La période de confinement fut chargée pour les équipes de FEDELEC. Nous avons pu progresser sur un grand nombre de dossiers électriques et électroniques en discussion. Après la présentation des travaux des électroniciens (voir Fédélette N° spécial - juin 2020), voici un résumé des dernières avancées pour l'électricité.

## Actualités

### Point entreprise spécial COVID-19

Durant la période de confinement, les électriciens travaillant sur des chantiers privés et seuls ont pu continuer leur activité avec moins de difficultés que les autres.

La reprise en suivant les mesures de sécurité est compliquée à mettre en place notamment le respect des distances dans les véhicules.

Le retour au travail en milieu urbain a été plus lent notamment sur les chantiers en présence des particuliers ou les dépannages. Dans ce dernier cas, la télé-assistance est privilégiée quand elle est possible.

La plupart des entreprises ont essayé de bénéficier des avantages proposés en demandant le fond de solidarité et/ou le chômage partiel pour les salariés.



### Du côté des distributeurs

Pendant la crise sanitaire, les agences se sont organisées par des commandes en ligne avec livraisons sur rendez-vous. Depuis le déconfinement, elles ont toutes rouvert, mais font face à des difficultés de réapprovisionnement.

### Nos partenaires



**EDF** accompagne les TPE par le report des paiements de factures énergétiques durant la crise sanitaire, sur demande.



**ENEDIS** : On constate un retard dans les demandes de branchements, dû aux effectifs réduits. Colonne montante (Loi Elan) : une disposition de la loi Elan prévoit le transfert au réseau public de distribution d'électricité de l'ensemble des colonnes montantes au plus tard le 23 novembre 2020. Enedis et Qualifelec ont signé un partenariat : pour les prochains marchés de travaux sur les colonnes électriques, Enedis imposera à ses fournisseurs la qualification LCPT mention « colonnes montantes ».



EDF et le **Groupe MULLER** prolongent l'opération « Coup de pouce chauffage » jusqu'à fin septembre 2020. Pour rappel, les clients finaux peuvent économiser jusqu'à 850€ pour l'installation de radiateurs modernes.

### OPPORTUNITÉS POUR NOS ADHÉRENTS

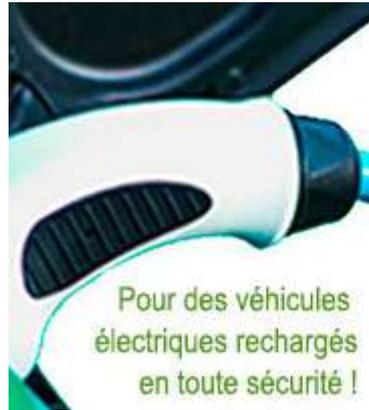
Pour l'exercice 2020 nous avons détecté plusieurs marchés susceptibles de proposer des opportunités pour nos adhérents :

- La climatisation, avec l'entretien supplémentaire pour éviter la présence du virus lors de la reprise, préconisation des double-flux.
- La maison connectée, l'automatisme, la domotique : interrupteurs, détecteurs...
- La mobilité électrique, avec l'extension de la couverture des bornes IRVE sur le territoire.



Consuel : Les agences ont rouvert le 2 Juin, les contrôles ont repris.  
A partir de janvier 2020, pour simplifier les démarches des installateurs, tous les envois postaux seront réceptionnés à La Défense (92).

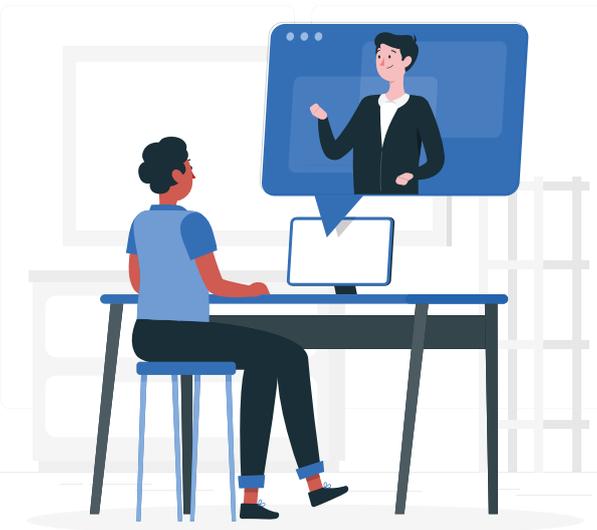
**A noter** : création du certificat CONSUEL IRVE pour des points de charge pour véhicules électriques dans les bâtiments à usage d'habitation quand l'AC n'est pas obligatoire. C'est une garantie contre les risques électriques pour les gestionnaires d'immeubles collectifs d'habitation ou les propriétaires de maisons.



## Formation

Les partenaires FAFCEA (artisans) et CONSTRUCTYS avec lesquels FEDELEC travaille depuis des années ont annoncé la prise en charge des formations à distance. Une vraie opportunité pour nos adhérents qui n'ont pas forcément le temps et les moyens de se déplacer.

Plusieurs formations distancielles organisées par FEDELEC et HAGER sur les IRVE niveau 1 sont actuellement proposées. Les formations pour l'habilitation électrique en présentiel ont repris fin mai avec la mise en place du protocole sanitaire.



### Championnat des apprentis

Maintenu mais en partie en distanciel avec une remise de prix en présentiel après l'été.

### Congrès FEDELEC

Notre Congrès annuel est bien maintenu et aura lieu dans le sud de la France.

## Les salons de la rentrée

Plusieurs salons initialement prévus pour le printemps et le début de l'été ont été reportés à l'automne. Voici les nouvelles dates ainsi que le rappel des manifestations déjà prévues en fin d'année :

### Salon EVER

10, 11 et 12 septembre 2020 - Région PACA  
<http://www.ever-monaco.com>

### IOT WORLD +MtoM

23 et 24 septembre 2020 - PARIS - Porte de Versailles  
Demande de badge sur : <https://www.salon-iot-mtom.com>

### Preventica

Lyon - 29, 30 sept. et 1<sup>er</sup> octobre 2020 - LYON - Euroexpo Nord - 20, 21 et 22 octobre 2020 - LILLE - Grand Palais  
Pour s'inscrire : <https://www.preventica.com/visiteur-formulaire-inscription.php>

### EXPO PROTECTION

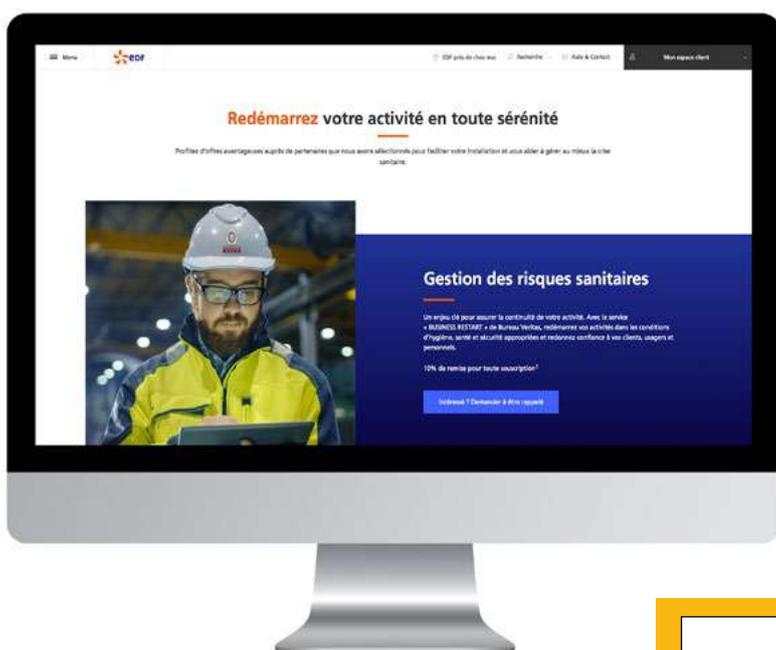
3, 4 et 5 Novembre 2020 - PARIS - Porte de Versailles  
Plus de renseignements sur : [www.expoprotection.com](http://www.expoprotection.com)

# EDF enrichit son offre de services pour faciliter la reprise d'activité des entreprises

Conscient des difficultés auxquelles de nombreuses entreprises sont confrontées en raison de la crise sanitaire, EDF a lancé début juin le Pack Redémarrage, une offre de services sur mesure pour faciliter le quotidien des entreprises en période de reprise.



## Assistance-dépannage pour redémarrer en toute sérénité



Après une période d'arrêt prolongée ou d'activité très réduite, certaines entreprises peuvent s'exposer à des risques de pannes sur des équipements. Afin de leur apporter de la sérénité au moment de la reprise, EDF propose un contrat d'énergie adapté à leur activité, associé à un service d'assistance-dépannage qui garantit, de manière illimitée, le dépannage en urgence des problèmes d'électricité, de gaz, de plomberie, de serrurerie et de vitrerie du local professionnel. Ainsi, en cas de climatisation défaillante, de fuite d'eau ou de serrure bloquée, l'activité de l'entreprise redémarre rapidement, et sans frais<sup>1</sup>, grâce à l'intervention en moins de 3 heures d'un artisan qualifié.

## Accompagnement à la mise en conformité sanitaire

Pour prendre en compte les nouvelles contraintes imposées aux entreprises par la crise sanitaire, EDF et son partenaire Bureau Veritas proposent à partir du 15 juin 2020 un accompagnement à la mise en conformité des mesures d'hygiène et sanitaires des espaces professionnels (bureaux, commerces, cabinets...), notamment ceux accueillant du public. Ce service, opéré par Bureau Veritas, inclut des recommandations faites aux entreprises en fonction de leur spécificité et un audit sanitaire conduit par un expert. Ce service dédié à la reprise d'activité peut aller au-delà et viser à l'attribution du label Safe Guard<sup>2</sup>. Il fait partie d'un ensemble d'offres avantageuses mis en place par EDF et ses partenaires pour les professionnels en situation d'emménagement ou de reprise d'activité.



1. Frais d'intervention étendus exceptionnellement à 1 500 €, déplacement, pièces et main d'oeuvre compris. Délai de carence de 5 jours à compter de la date de souscription au service Assistance Dépannage.
2. Standard développé avec les filières professionnelles et les autorités.

## POUR ÉMETTRE MOINS DE CO<sub>2</sub>, FAITES LE 3022.

Le groupe EDF a développé des solutions pour aider les entreprises à lutter contre le changement climatique. Partout en France, des conseillers EDF Entreprises sont à votre disposition pour vous les faire découvrir. **Devenons l'énergie qui change tout.**



POUR SOUSCRIRE NOS OFFRES D'ÉNERGIE

**3022** Service & appel gratuits

Plus d'informations sur [edf.fr/entreprises](https://edf.fr/entreprises)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EDF ENTREPRISES 1/17

EDF propose également des solutions spécifiques pour ses clients industriels et grandes entreprises afin de leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier, comme par exemple des solutions pour sécuriser leur alimentation électrique en cette période de redémarrage ou encore pour maîtriser leurs consommations d'énergie.

Tous les clients professionnels d'EDF bénéficient de l'accompagnement personnalisé de 2 000 Conseillers spécialisés, tous basés en France, afin de s'assurer qu'ils bénéficient du meilleur contrat d'énergie et des services les plus adaptés en soutien de leur activité.



Pour plus d'information sur le Pack Redémarrage d'EDF, rendez-vous sur [edf.fr/entreprises](https://www.edf.fr/entreprises)



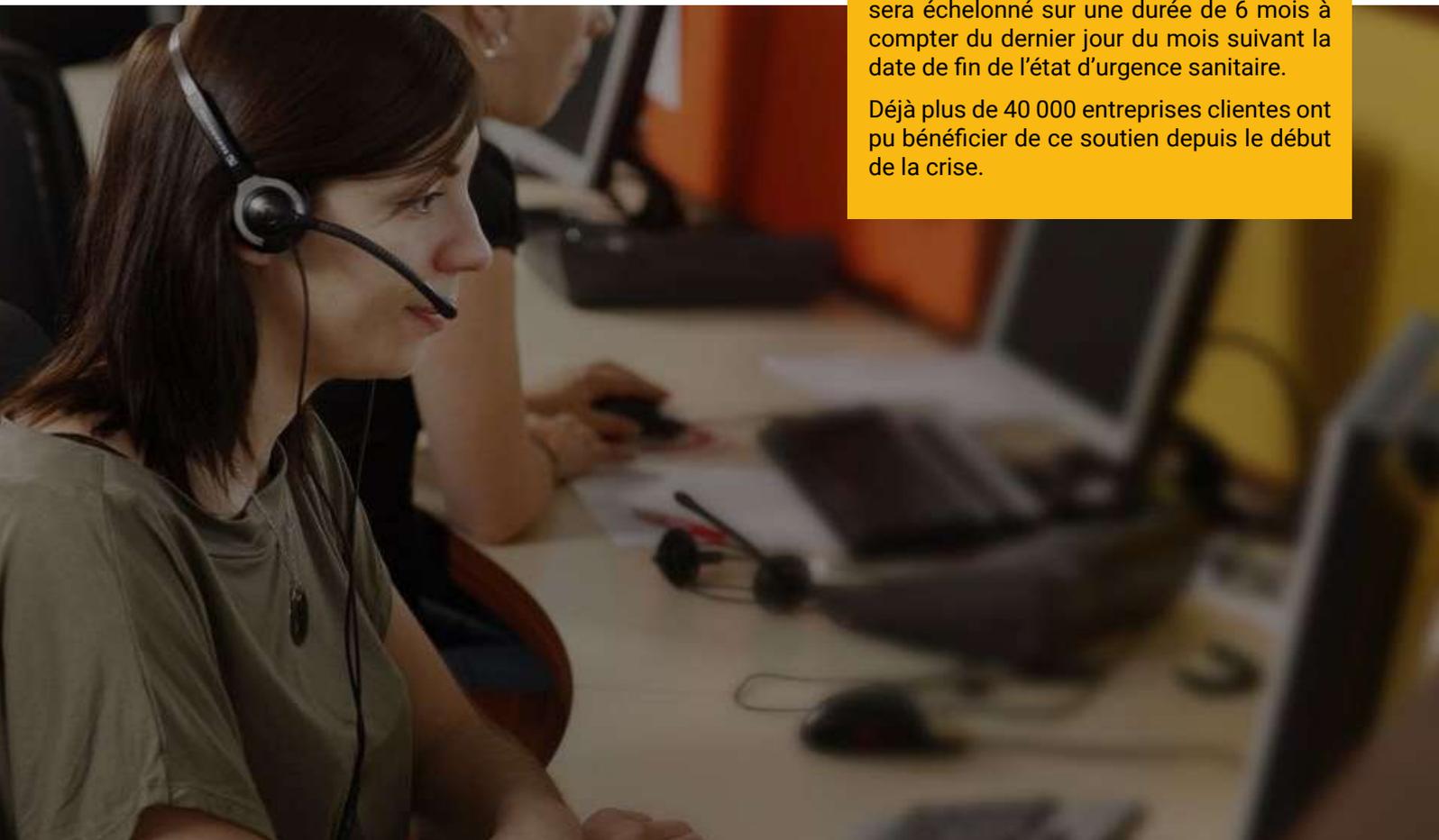
**Lionel Zécri**, Directeur du Marché d'Affaires d'EDF, a déclaré :  
« EDF est aux côtés des entreprises, petites ou grandes, à un moment où celles-ci doivent se concentrer sur leur cœur d'activité. Avec le Pack Redémarrage, EDF apporte des solutions concrètes pour permettre aux professionnels d'engager une reprise d'activité en toute sérénité. »

## EDF solidaire des entreprises pendant la crise

EDF a pris toutes les dispositions nécessaires pour que ses clients éligibles au Fonds de Solidarité bénéficient, sur demande, du report du paiement de leurs factures, conformément aux décisions du gouvernement.

Pour rappel, les petites entreprises concernées peuvent demander le report du paiement de leurs factures exigibles jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Ce report sera échelonné sur une durée de 6 mois à compter du dernier jour du mois suivant la date de fin de l'état d'urgence sanitaire.

Déjà plus de 40 000 entreprises clientes ont pu bénéficier de ce soutien depuis le début de la crise.



# Le bilan environnemental

## des activités de recyclage d'Ecosystem

Dans le but d'aller toujours plus loin dans un recyclage de qualité, Ecosystem évalue l'empreinte environnementale de toutes les étapes de la chaîne de recyclage (transport des déchets, dépollution, recyclage des matériaux...). Ce bilan montre notamment les forts bénéfices environnementaux du recyclage, qui permet de régénérer des ressources. Pour l'heure, ce bilan couvre l'intégralité du périmètre lié à la gestion des équipements électriques et électroniques ménagers et lampes.



Trois enjeux environnementaux d'importance pour l'activité de recyclage ont été identifiés :

- La lutte contre le changement climatique
- La lutte contre l'épuisement des ressources fossiles
- La lutte contre l'épuisement des ressources minérales

Pour chacun de ces enjeux, des indicateurs ont été mis en place. Ils présentent 3 types de valeurs :

- Les bénéfices environnementaux : les opérations de recyclage et de valorisation permettent de régénérer des matériaux ou de produire de l'énergie. Ces matériaux régénérés et cette énergie se substituent à des matériaux et à de l'énergie qu'il aurait fallu produire de manière conventionnelle, permettant ainsi un gain environnemental.
- Les impacts environnementaux : ils sont générés par les opérations de transport et de traitement des déchets (en vue de leur recyclage, de leur valorisation ou de leur élimination).
- Le bilan net : il correspond à la différence entre les bénéfices et les impacts.

## Quels sont les grands chiffres du bilan 2019 ?



## Lutte contre le changement climatique

- **Des émissions de CO<sub>2</sub> évitées équivalentes à 4 430 000 trajets Lille-Marseille en voiture !**  
Cet indicateur quantifie les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce à la régénération des matériaux et à leur valorisation énergétique.
- **Plus d'1 750 000 tonnes de CO<sub>2</sub> éliminées grâce à la dépollution des équipements contenant des gaz réfrigérants ou isolants**  
En plus des émissions de CO<sub>2</sub> évitées grâce à la régénération des matériaux et à leur valorisation, la dépollution des équipements contenant des gaz réfrigérants ou isolants (frigo, climatiseurs,...) permet de capter et de neutraliser les gaz à très fort pouvoir de réchauffement climatique.

## Lutte contre l'épuisement des ressources fossiles

- **Plus d'1 660 000 000 kWh économisés !**  
Cet indicateur évalue les consommations de pétrole, charbon, gaz... évitées grâce à la régénération des matériaux et à leur valorisation énergétique. Il les traduit ensuite en impacts sur l'épuisement des ressources fossiles au regard des réserves disponibles et de leur exploitation.

## Lutte contre l'épuisement des ressources minérales

- **Plus d'1 660 000 000 kWh économisés !**  
Cet indicateur évalue les consommations de ressources minérales (métaux, métaux précieux, terres rares...) évitées grâce à la régénération des matériaux et à leur valorisation énergétique. Il les traduit ensuite en impacts sur l'épuisement des ressources minérales au regard des réserves disponibles et de leur exploitation.

# Comment améliorer notre bilan environnemental ?

Nous travaillons à améliorer notre bilan environnemental via deux leviers d'action :

- Réduire les impacts environnementaux des différentes étapes de la chaîne de recyclage (ex : limiter l'endommagement des équipements contenant des gaz réfrigérants et isolants à très fort pouvoir de réchauffement climatique avant leur arrivée dans les usines de recyclage)
- Optimiser les bénéfices environnementaux en régénérant plus de matières, et d'une qualité toujours meilleure (ex : travailler au développement de nouvelles techniques pour régénérer les métaux critiques)

Pour en savoir plus :

<https://www.ecosystem.eco/fr/article/bilan-environnemental>

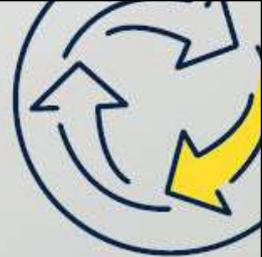


Découvrez en 4 minutes quelques pistes pour améliorer notre bilan environnemental :

[https://youtu.be/4Gur\\_-RE8lk](https://youtu.be/4Gur_-RE8lk)



# Aux bons pros, les bons outils et les bons gestes de recyclage.



Sur vos chantiers, vous pensez à votre casque et vos outils. Adoptez aussi **le geste pro du recyclage de vos lampes, tubes et Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) professionnels**, qui se recyclent tous ! Déposez ces équipements usagés dans des bacs de collecte dédiés.

Découvrez nos **3 solutions adaptées, simples et gratuites** sur [ecosystem.eco](http://ecosystem.eco) et trouvez celle qui correspond le mieux à vos besoins.

Récylum devient

**ecosystem**  
recycler c'est protéger

# Préventica

confirme ses deux rendez-vous 2020 à la rentrée



## L'innovation au service de la QVT et de la performance des entreprises

Les rendez-vous Préventica sont dédiés depuis 20 ans à l'observation des mutations du travail et aux conditions d'optimisation du ratio conditions de travail/performance des organisations. Ils sont, par la force des choses, propulsés cette année sur le devant de la scène avec les nombreuses mutations en cours dans les façons de travailler et de se protéger suite à la crise du COVID-19.

### (Ré)inventer le travail

Aujourd'hui, l'épanouissement des collaborateurs est primordial. De nombreuses nouvelles méthodes de travail ont commencé à émerger depuis quelques années. Avec le confinement, elles ont montré toute leur pertinence mais aussi leurs limites.

A commencer par le télétravail. Près de 8 millions de Français s'y sont essayés pendant cette crise sanitaire. Certains y étaient déjà familiers, d'autres novices. Est-ce que cela leur a été bénéfique ? Quid de leur productivité ? Quelle conséquence pour l'entreprise ? Ces questions restent ouvertes et les débats autour de cette pratique loin d'être clos.

Même constat pour ces concepts qui avaient le vent en poupe : coworking, flex office, desk sharing... Ces nouvelles méthodes censées développer la créativité des collaborateurs, le travail en groupe, limiter la sédentarité et réduire les coûts pour l'entreprise sont remis en question dans un monde où les bureaux sont nettoyés plusieurs fois par jour et où les employés se lavent les mains au gel hydroalcoolique. Faut-il les laisser tomber ? ou plus que jamais les modifier, les éprouver et les mettre en place ?

Si la crise du Covid-19 n'a pas apporté de solutions miracles, elle a permis à chaque entreprise, chaque salarié de se questionner sur ses méthodes. Cette réflexion, et la mutation du monde du travail qui la suit, ne doivent pas cependant nous faire passer à côté d'enjeux essentiels.

### Prévenir les risques

Peu importe la forme du monde du travail de demain, sa priorité doit rester la prévention des risques, l'amélioration des conditions de travail et la performance de l'entreprise privée ou publique. Plus que jamais, alors que le pays sort doucement d'une crise sanitaire sans précédent, la santé et la sécurité des salariés doivent être questionnées, améliorées.

Il est indispensable pour les entreprises de toujours veiller à protéger la santé de leurs collaborateurs, à réduire les risques physiques auxquels ils sont exposés mais aussi à sécuriser leur environnement de travail, qu'il soit physique ou virtuel. Une organisation performante s'adapte continuellement aux nouvelles méthodes de management et aménage ses espaces de travail.

Dans un monde où de nouveaux risques émergent – contamination, virus, cyberattaques, TMS, RPS, nanoparticules... - les entreprises doivent faire de la prévention un axe majeur. Mais comment s'y prendre ? Comment communiquer ? Quoi mettre en place ?

**Les questions se bousculent dans la tête des dirigeants et dans celles des employés. Pour y répondre, chacun sait qu'il va falloir miser sur le collectif, les échanges d'expériences et de nouvelles pratiques.**

**Les salons Préventica accueillent chaque année des experts, des entreprises et des innovations dédiés à la recherche de solutions. Lieux d'échanges, ils sont des rendez-vous à ne pas manquer pour s'informer, partager et réfléchir ensemble sur le monde du travail de demain, qui se met en place dès aujourd'hui.**

**Préventica va réunir à la rentrée plus de 20 000 acteurs économiques répartis en 2 sessions, Nord et Sud pour un grand débat sur les nouvelles organisations du travail.**

**PRÉVENTICA LYON :**  
du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Eurexpo Lyon.

**PRÉVENTICA NORD FRANCE :**  
du 20 au 22 octobre 2020 à Lille Grand Palais.

# Championnat « Le Monde de l'Électricité » : une finale à distance

Comme tous les ans, début juillet, s'est déroulée la finale du Championnat « le Monde de l'électricité » : pendant toute une journée, les équipes qualifiées s'affrontent dans des séries de quiz, afin de déterminer les trois grands gagnants. Mais cette année, pas de rendez-vous en région parisienne : suite à la crise sanitaire, l'épreuve a été organisée en visioconférence.



En conséquence, le 2 juillet, à partir de 10h, les 12 équipes représentant 9 CFA se sont toutes connectées depuis leurs régions d'origine avec l'équipe organisatrice. Elles se sont affrontées dans les épreuves éliminatoires, puis quart de finales et demi-finales. Les 4 équipes restant en lice ont été départagées par une « petite finale » permettant d'établir la 3<sup>ème</sup> place du classement, avant la « grande finale » pour la première et la seconde place.

Tout au long de la journée, plusieurs partenaires du championnat sont « passés » en se connectant à la visioconférence.

Pour remercier toutes les équipes de leur participation et clôturer cette finale, des sorties « karting » et autres événements sont organisés avec un partenaire du championnat dans chaque région.

La remise des prix officielle se tiendra au mois de septembre à Paris dans les locaux de CMA France.

## LES LAURÉATS

Premiers : **AFORP Issy les Moulineaux** (92)

Seconds : **Faculté des Métiers de Bruz** (35)

Troisièmes : **CFAI du Dauphiné - Beaurepaire** (38), dont c'était la première participation au championnat.

## La réforme 100 % santé, des soins pour tous 100 % pris en charge

Les français renoncent trop souvent à des soins pour des raisons financières. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les assurés peuvent bénéficier des paniers optiques et dentaires de l'offre 100 %.

### 🕒 100 % Optique

- Une large gamme d'équipement,
- Des verres antireflets, anti-rayures,
- Des verres amincis,
- Garantis pendant deux ans en cas de casse.

### 🦷 100 % Dentaire

- Des prothèses de qualité,
- Des prothèses esthétiques,
- Céramique = 100 % remboursées sur les dents du sourire.

Obligation pour les professionnels de santé de proposer des devis pour des équipements sans reste à charge. Une condition : être équipé d'un contrat de complémentaire santé responsable.

Aucune contrainte !  
Votre contrat de complémentaire santé vous permet d'accéder à des offres avec reste à charge.

Pour plus d'informations :  
<https://www.ag2riamondiale.fr/sante-prevoyance/mutuelle-sante/qu-est-ce-que-le-100-sante>



**AG2R LA MONDIALE**  
Prendre la main sur demain

AG2R - 100 % Santé est un service proposé par le partenaire santé de votre contrat de complémentaire santé. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller AG2R. © 2020 AG2R LA MONDIALE. Tous droits réservés. 100 % Santé est une marque de AG2R LA MONDIALE.

# La CNAMS, confédération de FEDELEC, à l'honneur

## Alain Griset nommé ministre délégué aux PME

A l'occasion du renouvellement de gouvernement qui a eu lieu ce lundi 6 juillet, Monsieur Alain GRISET, président par intérim de la CNAMS et président de l'U2P, a été nommé ministre délégué chargé des PME auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance.

La CNAMS s'est félicitée de cette nomination et « lui adresse ses plus sincères et chaleureuses félicitations. Ce lundi 6 juillet, le monde de l'artisanat a vécu un moment historique avec la nomination d'Alain GRISET, à la fonction de ministre délégué aux petites et moyennes entreprises. La CNAMS applaudit ce choix qui traduit une prise de conscience, au plus haut niveau de l'Etat, de l'importance de l'économie de proximité. Après la crise des Gilets Jaunes et la grève des transports, les petites entreprises de services et fabrication sont très affaiblies par la crise sanitaire. Les artisans peuvent aujourd'hui compter dans les rangs du gouvernement l'un de leurs plus ardents défenseurs. La CNAMS tient à adresser à Alain GRISET ses plus sincères vœux de réussite. »



Pour l'U2P, l'économie de proximité, pleinement reconnue, fait son entrée au Gouvernement : « L'U2P accueille avec beaucoup d'intérêt et une satisfaction particulière la nomination du Gouvernement de Jean Castex. La composition de l'équipe gouvernementale traduit en effet la volonté du Président de la République et du Premier ministre, de mettre l'accent sur quelques grandes missions de l'Etat, de s'appuyer sur un dialogue assumé avec les partenaires sociaux, et de placer les entreprises de proximité avec l'ensemble des PME, au cœur de la relance de l'économie française et de la reconstruction de la cohésion sociale du pays.

La nomination du Président de l'U2P, Alain Griset, comme ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des PME, est historique. Elle montre que les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance des entreprises de proximité et des travailleurs indépendants pour la vitalité économique du pays, et de la nécessité de favoriser leur développement pour bâtir une reprise durable et lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Cette prise de conscience a débuté durant la crise sanitaire et économique, au cours de laquelle le gouvernement a su prendre les mesures sollicitées par l'U2P pour aider les artisans, les commerçants de proximité et les professionnels libéraux à faire face à cette situation inédite. »

Enfin, l'U2P a tenu à saluer « l'action d'Edouard Philippe comme chef d'un Gouvernement qui a été confronté à la crise des Gilets jaunes, aux mouvements sociaux contre la réforme des retraites, à la pandémie, et qui a su néanmoins engager en profondeur la transformation du pays. »

# Nominations

## Joël Fourny élu président de CMA France



Durant 2 jours, à la fin du mois de juin, les présidents élus aux chambres de métiers et de l'artisanat se sont réunis en assemblée générale à CMA France, virtuellement, contexte sanitaire oblige. Celle-ci revêtait une importance toute particulière puisque ses membres ont procédé au vote électronique du nouveau président de CMA France, suite au décès de Bernard Stalter le 13 avril dernier des suites du Covid-19.

Avec 64 % des suffrages exprimés, le président Joël Fourny, vice-président de CMA France depuis 2016, président de la CMAR Pays-de-La-Loire, dirigeant de l'entreprise SIMM (société industrielle de modelage mécanique) a été élu président de CMA France pour un mandat courant jusqu'aux prochaines élections consulaires, face aux candidats déclarés Yvon Setze et Christian Vabret.

Le nouveau président de CMA France a assuré de sa volonté de poursuivre les combats de Bernard Stalter pour « *refonder complètement le réseau des chambres de métiers* ». Dans un contexte de crise sanitaire et économique liée au Covid-19, il axera ses actions pour une relance durable de l'économie de proximité et l'avenir de l'apprentissage. De nombreux défis auxquels il consacrera toute son énergie. « *Nous devons garder le cap.* »

## CNAMS et U2P

Suite à la nomination d'Alain Griset au gouvernement, deux successeurs ont été désignés, l'un pour la présidence de l'U2P et l'autre pour la présidence par intérim de la CNAMS :



À la présidence de l'U2P : **Monsieur Laurent MUNEROT**, actuel 3<sup>ème</sup> vice-président de la CNAMS, président de l'Union nationale patronale des prothésistes dentaires, organisation professionnelle membre de la CNAMS.



À la présidence de la CNAMS : **Monsieur Gérard POLO**, actuel 2<sup>ème</sup> vice-président de la CNAMS et ce jusqu'au congrès électif qui se tiendra le 23 septembre. Gérard POLO est président de la Fédération nationale de l'automobile, organisation professionnelle membre de la CNAMS.



Fonds d'Assurance Formation  
des Chefs d'Entreprise Artisanale

## Artisans et Commerçants de l'électronique et de l'électroménager

Plus seulement les stages techniques pointus, car la maintenance de second niveau se réduit et se concentre.

Mais aussi des formations techniques plus larges sur les nouvelles gammes de produits, afin de permettre à l'artisan de connaître l'utilisation, la connectique et le premier diagnostic du maximum de produits.

Des formations pour répondre aux marchés développés par le numérique, la TNT, les opérateurs Internet.

Les techniques de vente spécifiques aux produits de l'électronique et de l'électroménager, en magasin, mais aussi chez le client et en collectivité. La valorisation et la vente des services proposés par l'artisan.

La stratégie des entreprises : comment faire les bons choix pour l'avenir de son entreprise ?

**Face à des telles mutations :**

**NE PAS ÉVOLUER, C'EST DISPARAITRE !**

Forte de cette conviction, FEDELEC se mobilise sur une priorité :

**LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS**



14 Rue Chapon  
CS 81234  
75139 PARIS CEDEX 03  
Tél. : 01 53 01 05 22  
www.fafcea.com

### **Pourquoi ?**

Se former, c'est acquérir les nouvelles compétences nécessaires au maintien et au développement de votre entreprise.

### **Comment ?**

Grâce au FAFCEA, le fonds qui aide au financement de vos stages et de ceux de votre conjoint.

**PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE PÔLE FEDELEC DANS VOTRE RÉGION**